



NOTE DE PRESSE

Date : 24 juin 2024

Lieu : Maison des nouvelles technologies

Service communication

Jérôme Chaussoneaux / Tél : 05 49 71 08 80 / chaussoneauxje@cc-parthenay-gatine.fr

INTERLOCUTEURS :

Elu : Jany Péronnet, vice-président en charge de l'innovation numérique

Service : Alexandre Hénic, directeur de la Direction des systèmes d'information

NOTE DE PRESSE

Arrêt des services d'hébergement de messagerie et de sites internet

Au 1^{er} janvier 2025, les services d'hébergement de messagerie et de sites internet de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine seront arrêtés.

Se conformer à la réglementation

En 1997, le District de Parthenay devenait fournisseur d'accès, faute d'offre privée. De nombreux habitants, associations, entreprises ont alors demandé la création d'une adresse électronique et l'hébergement de sites internet.

Depuis, de nombreuses offres gratuites sont proposées dans le secteur privé qui permettent de couvrir l'ensemble des besoins des particuliers.

Afin de respecter le règlement général sur la protection des données (RGPD), d'éviter les coûts de maintenance des plateformes informatiques supportés par les impôts locaux (plus de 20 000€ par an en investissement et en fonctionnement), les services d'hébergement de messagerie et de sites internet de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine seront arrêtés à compter du 31 décembre 2024.

Toutes les personnes qui utilisent encore un compte @cc-parthenay-gatine.fr sont invitées à créer une nouvelle adresse électronique et prévenir la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine pour clore leur compte.

Les serveurs ont hébergé jusqu'à 13 000 boîtes mails. Aujourd'hui, 1421 adresses électroniques sont hébergées sur les serveurs, moins de 600 ont été utilisées depuis le début de l'année.

Les bonnes pratiques

Quand la personne a créé son nouveau compte, il faudra qu'elle la communique à ses interlocuteurs, et qu'elle procède aux modifications auprès des services utilisés (impôts, assurances, banques, entreprises, etc...).

Afin d'accompagner les utilisateurs, des fiches pratiques (transférer mes contacts, ajouter un message d'absence ...) sont accessibles sur le site suivant : parthenay-gatine.fr/messagerie

Par ailleurs, des séances d'accompagnement par un conseiller numérique seront programmées de septembre à novembre.

Les personnes concernées seront informées directement par mail et seront invitées à s'inscrire si elles sont intéressées par un accompagnement. Sans réponse, les comptes seront clôturés au 31 décembre 2024.

Pour l'hébergement des sites internet, il existe également des solutions gratuites. Des prestataires privés peuvent accompagner ceux qui le souhaitent dans la modification, la création et l'hébergement de site.

L'accès à la messagerie et au site internet sera fermé au 1^{er} janvier 2025. Toutes les données associées aux comptes seront supprimées.

Contact : messagerie@cc-parthenay-gatine.fr